



Minute sécurité

Objectif Zéro : je vois, j'agis, nous protégeons.



Lien Vidéo : <https://app.playplay.com/app/video/arcelormittal/the-moment-we-choose-to-act/34786cfe-8560-49b2-9870-0f07962c7973>

La vigilance partagée est un levier essentiel pour que chacun rentre chez soi en sécurité

La vigilance partagée, c'est veiller les uns sur les autres. Nous sommes responsables non seulement de notre propre sécurité, mais également de celle de nos collègues.

Voir un risque, c'est déjà avoir le devoir d'agir. Le silence ou l'inaction peuvent avoir des conséquences graves.

Prendre la parole peut sauver une vie. Une simple question ou une parole bienveillante peut empêcher un accident

Nous avons toujours le choix. Face à un écart ou à une prise de risque, choisir d'agir est un acte de leadership et de responsabilité.

Chaque intervention compte. Aucun risque ne doit être considéré comme banal ou acceptable parce qu'il a déjà été pris auparavant

Intervenir n'est pas dénoncer, c'est protéger.

**Je retiens : « Je vois un risque, j'agis. Je veille sur mes collègues comme ils veillent sur moi.
La vigilance partagée sauve des vies. »**



Règle d'Or N° 10

Je respecte les règles de Santé & Sécurité
et les standards ArcelorMittal France

